

LOU BLAGAÏRE

Juillet 2019

N° 72

TRESSAN



Tressanaises et tressanais bonjour,

Le Département de l'Hérault a voté le Schéma Hérault Irrigation 2018-2030 dont l'ambition est de soutenir agriculteurs et viticulteurs

face au changement climatique en apportant l'eau sur tout le territoire. Mais la création d'une retenue d'eau hivernale de 70 hectares dans la Plaine de l'Estang, sur notre commune dont la plupart des parcelles sont déjà irriguées ou irrigables, est au centre de mes préoccupations et celles du conseil municipal. Vous pourrez lire en pages 2 et 3 de votre journal une synthèse des résultats de l'étude et les impacts sur notre territoire ainsi que les raisons pour lesquelles j'ai adressé à Monsieur le Président du Conseil départemental un courrier lui exprimant le total désaccord de la municipalité sur ce projet aberrant.

Pour ce qui concerne les finances, le budget 2019 a été voté sans augmentation des taxes locales pour la troisième année consécutive.

En matière d'aménagement de l'espace, l'installation de l'aire de jeux pour les enfants sur le site de la « Salle de la Distillerie » a pris du retard en raison des délais de livraison mais j'ai bon espoir de voir les travaux commencer très prochainement.

Les travaux d'aménagement de l'intérieur du Château ont aussi pris du retard. Ils devraient tout de même débiter courant septembre sous réserve de la disponibilité du maître d'œuvre et de résultats fructueux à l'appel d'offres qui devrait être lancé rapidement pour une désignation des entreprises dans le courant de l'été.

Nous venons d'apprendre le départ de Laure Lemaury Auzières, notre directrice d'école qui nous quitte pour suivre son époux, nommé chef d'établissement. Nous nous étions habitués à son accueil, à son sourire et à ses compétences. Merci Laure pour le travail accompli durant ces deux ans pour le bonheur de nos enfants.

Comme tous les ans, cet été va être l'occasion de participer à ces belles manifestations : brasucade le 13 juillet, soirée du Foyer Rural le 10 août, soirée « Place au Terroir » le 20 août. Je tiens à remercier le Foyer Rural qui nous offre 3 nouvelles plaques à moules en inox, ce qui va nous permettre de faire la brasucade dans d'excellentes conditions. La commune, quant à elle, a investi sur 2 grills neufs.

Tout au long de ces soirées, j'espère vous voir nombreux dans la joie et la bonne humeur pour vous rencontrer, échanger et surtout... bien vivre à Tressan.

Page 1 :	Le mot du Maire.
Page 2, 3, 4, 5 :	Infos Mairie
Page 6, 7 :	La bibliothèque
Page 8 :	Le Troisième Age
Page 9 :	Le Foyer Rural
Page 10 :	La Ribambelle
Page 11 :	Création d'entreprise
Page 12 :	Soirées d'été

Daniel JAUDON

Infos Mairie

Retenue d'eau dans la Plaine de l'Estang

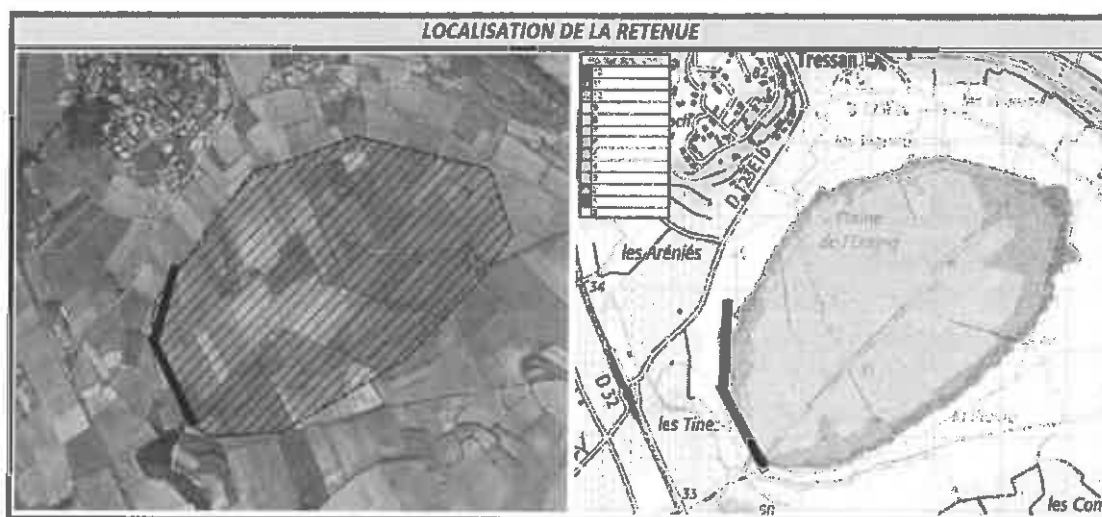
Le Département de l'Hérault a répondu aux sollicitations des professions agricole et viticole qui subissent les conséquences d'une pénurie d'eau depuis plusieurs années en engageant plus de 300 000 € dans la réalisation d'une étude sur l'ensemble du département de l'Hérault. Les résultats de cette étude ont permis d'élaborer le Schéma Départemental Hérault Irrigation 2018-2030 qui a été porté récemment à la connaissance du public. Il est consultable à l'adresse Internet suivante :

http://www.herault.fr/sites/default/files/document-lies/schema_irrigation_bd.pdf.

La mairie de Tressan n'a jamais eu formellement connaissance des investigations menées sur son territoire alors qu'il est directement impacté par la création d'une retenue d'eau. Son Maire, Daniel JAUDON a donc provoqué une réunion en mairie de Tressan le vendredi 17 mai 2019 en vue d'obtenir les informations nécessaires à la compréhension du schéma d'irrigation pour ce qui concerne, en particulier, la commune de Tressan.

Etaient présents : Madame Martine BONNET, Maire de Puilacher, dont une partie du territoire est impactée par l'étude, Monsieur Bruno CHABERT, chef de service – Agriculture, au Conseil départemental de l'Hérault, Monsieur Jean-Pierre ESPIC, président de l'ASA de la Plaine et du Fossé Mayral de Tressan/Puilacher, Monsieur Jean-Michel SAGNIER, Président de la Vicomté d'Aumelas, Madame Léonie CAMBREA, chargée de mission à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Monsieur Alex BOUDET, élu – Ressource eau, auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Monsieur Fabien GROUD, chef de projet – CCE&C et Madame Isabelle LOPEZ, secrétaire générale – Mairie de Tressan.

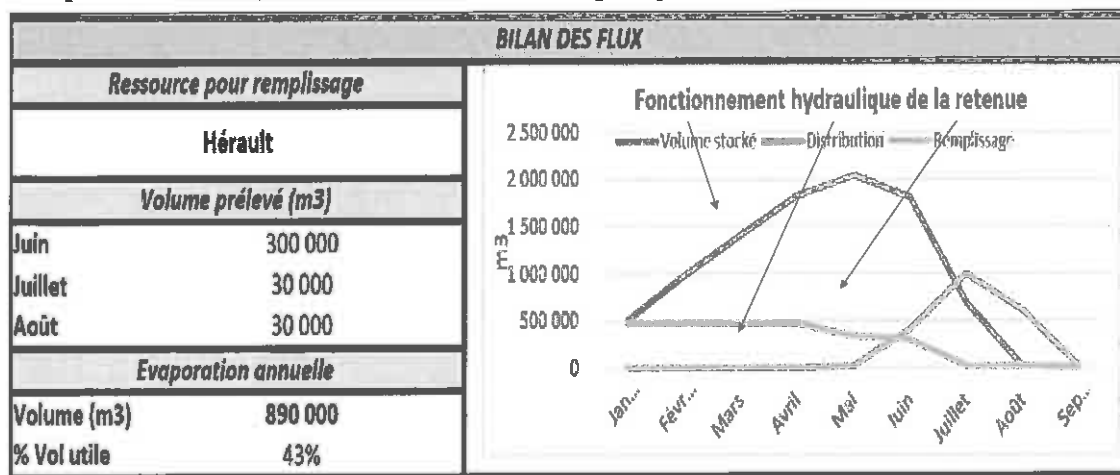
Le Schéma Départemental Hérault Irrigation 2018-2030 prévoit la création de neuf retenues d'eau sur l'ensemble du département de l'Hérault dont celle d'une superficie de 70 hectares sur le territoire de la commune de TRESSAN, côté Sud, sur le site de la Plaine de l'Estang.



Cette retenue serait alimentée uniquement en hiver grâce à des pompes installées au lieu dit « Gaupeyroux » qui puiseraient l'eau dans le fleuve Hérault, alimenté lui-même par la Lergue et le Salagou.

L'eau serait ensuite distribuée aux communes voisines couvrant ainsi les besoins pour 1 859 hectares de terres dont 1 796 en vignes entre le mois de mai et la fin de la période d'arrosage, en août ou septembre. A noter que les exploitations de la commune de Tressan n'en bénéficieront pas puisqu'elles sont déjà desservies par l'ASA du Canal de Gignac.

L'évaporation aidant, la retenue serait à sec ou presque la plus grande partie de l'année.



Les élus de Tressan se sont rencontrés en réunion de travail le 28 mai 2019 puis en séance publique le 03 juin 2019 et ont émis les constatations et observations suivantes :

La création d'une retenue d'eau dans la Plaine de l'Estang, en grande partie sur le territoire de la commune de Tressan amputerait le paysage viticole qui disparaîtrait pour une grande partie des Tressanais. Notre plaine doit rester telle qu'elle est aujourd'hui. Il y a atteinte à l'environnement, atteinte au paysage et au patrimoine.

Cela constitue purement et simplement une absurdité écologique.

Les moustiques, tigre notamment, devraient proliférer dans cet environnement à sec ou presque, plus de la moitié de l'année. Des campagnes de démoustication à coups d'insecticides à grande échelle seront nécessaires pour lutter contre ce nouveau fléau.

Pour rappel, l'étang a été asséché, comme tant d'autres dans l'Hérault, au XII^e siècle pour gagner des terres arables et assainir l'environnement... Un dossier historique et patrimonial très connu existe. Remettrait-on en eau l'étang de Montady ?

Alors que la ressource en eau est déjà très sollicitée et au plus mal l'été (eutrophisation) on nous annonce une déperdition par évaporation de 43 % de la retenue ! Allons-nous nous retrouver dans la même situation qu'au Moyen Âge ? Si les conditions climatiques continuent à se dégrader à ce rythme, il sera, à court ou moyen terme, impossible d'alimenter la retenue et notre patrimoine viticole sera remplacé par une tourbière malsaine, un paysage désertique.

La commune ne compte que 392 hectares comprenant la zone urbanisée et sa vaste zone inondable. L'étude prévoit de lui retirer plus de 30 % de sa terre arable soit 70 hectares, déjà irrigués et irrigables par l'ASA du Canal de Gignac.

Ce sont aussi 27 viticulteurs locaux, pour la plupart originaires de la commune, qui devraient se priver de leur exploitation sur le lieu même de leur domicile ou à proximité.

Certes notre département, comme une grande partie de notre pays et plus particulièrement, pour ce qui nous concerne, la profession viticole, subit depuis des années des pénuries d'eau.

Les solutions envisagées ne doivent pas pour autant être retenues au détriment d'une population entière attachée à son territoire et à ses qualités environnementales.

Le Maire a adressé, le 07 juin 2019, un courrier affirmant son profond désaccord au nom du conseil municipal de Tressan à Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Hérault avec copie à Monsieur le Préfet de l'Hérault, à Madame la Présidente de la Région Occitanie et à toutes les instances concernées.

La fibre

Le déploiement de la fibre a commencé dans plusieurs communes du département de l'Hérault.

Le raccordement de la commune de Tressan est prévu officiellement pour 2022.

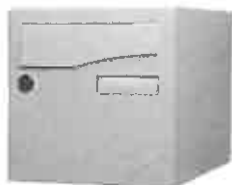
Une première rencontre avec le bureau d'études NGE a permis de déterminer l'endroit où sera installé le Sous Répartiteur Optique (SRO). Il est de gabarit légèrement plus petit que l'armoire de répartition d'Orange située Place de l'Eglise, près des escaliers de l'école et sera posé à côté.

Dans un premier temps, une Déclaration Préalable sera déposée et devra faire l'objet d'un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France en raison de sa proximité avec le Château.

Les premières opérations techniques devraient avoir lieu dans le courant du 4^{ème} trimestre 2019.

Boîtes aux lettres

Lors des dernières élections européennes, près de 50 enveloppes de propagande et autant de cartes d'électeur ont été renvoyées à la mairie en raison d'une erreur d'adresse et/ou d'absence de désignation suffisante sur la boîte aux lettres.



Nous rappelons que les services administratifs ne sont pas habilités à modifier les adresses des électeurs sans demande préalable des personnes concernées.

De même, afin d'éviter tout contentieux, nous informons que, dorénavant, les courriers administratifs ne seront plus distribués dans les boîtes aux lettres ne mentionnant pas de désignation suffisante.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La commune de Tressan a lancé en 2016 la révision de son PLU approuvé en janvier 2009 pour, d'une part, l'adapter aux directives de la loi Grenelle et de la loi ALUR, et d'autre part, rendre constructible la zone IAU, initialement prévue comme zone à urbanisation future.

Les services de l'État se sont opposés à l'extension prévue en raison d'un potentiel suffisant existant déjà à l'intérieur de l'actuelle zone constructible avec, notamment, plusieurs unités foncières d'une superficie supérieure à 2 000 m² libres de toute construction.

En conséquence, le conseil municipal, en accord avec le cabinet d'études, a décidé de suspendre la procédure de révision du PLU dans l'attente d'un nombre suffisant de constructions sur les sols disponibles.

Un point sera fait chaque année de manière à reprendre le cours de la procédure dès lors que les objectifs fixés par les services de l'État seront atteints.

État civil

Naissances

Emma REILHAC née le 10 mai 2019
de Benjamin REILHAC et de Julie COLLETER

Nephtys NYAHOHO née le 20 mai 2019
de Kokou NYAHOHO et de Marie NGAND

Anna ROSEAU ROJO née le 11 juin 2019
de Cyril ROSEAU et de Chloé ROJO

Décès

Jacques GINOUL, décédé le 03/06/2019

AGENCE POSTALE COMMUNALE de TRESSAN

COURRIERS, COLIS AVISES :

Avec un n° de suivi commençant par 1A, 2C, 2D..., 8G, 9V, 6C...

SI JE SUIS ABSENT AUJOURD'HUI DE MON DOMICILE *

Comment puis-je profiter d'une nouvelle livraison gratuite ?

AUJOURD'HUI AVANT MINUIT

Connectez-vous : www.laposte.fr/modification-livraison a

Rubrique « **NOUVELLE LIVRAISON** » et précisez :

La nouvelle date de votre choix

Pour une nouvelle livraison sur une période de 6 jours ouvrés à votre domicile

OU

Choisissez le bureau de poste de votre choix parmi une liste de bureaux à proximité de votre domicile pour un retrait dès le lendemain

**Conservez votre avis de passage et munissez-vous d'une pièce d'identité*

SI JE SUIS PRESENT LE LENDEMAIN A MON DOMICILE *

Comment bénéficier d'un nouveau passage du facteur ?

J'APPELE LE 3631 (n° non surtaxé)

Avant 19h en semaine ou **Jusqu'à 12h le samedi**

**Conservez votre avis de passage et munissez-vous d'une pièce d'identité*

SI JE NE FAIS AUCUN CHOIX *

Où et quand puis-je récupérer mon courrier ou mon colis ?

DANS MON AGENCE POSTALE *

A la date et heure qui figure sur mon avis de passage

Mon courrier ou mon colis sera **conservé pendant 15 jours** consécutifs

**Conservez votre avis de passage et munissez-vous d'une pièce d'identité*

SI JE NE PEUX PAS ME DEPLACER

Qui peut récupérer mon courrier ou mon colis ?

UNE PERSONNE DE VOTRE CHOIX :

Confiez lui **vos avis de passage complétés au verso et signés**

Ainsi que **vos pièces d'identité**

Elle devra **les présenter au facteur** si vous optez :

Pour une Nouvelle Livraison

(Voir 1^{ère} solution : aujourd'hui avant minuit)

Pour un retrait à

l'Agence Postale Communale de TRESSAN

Du lundi au samedi de 9h à 12h

« Fermée le mercredi »

Pensez à la **PROCURATION PERMANENTE**

Découvrez ces avantages sur www.laposte.fr/procuration

OU

Rendez-vous dans votre Agence Postale Communale

avec vos pièces d'identités

La bibliothèque

Nous voici déjà à la fin de l'année scolaire et chacun pense aux vacances ...

Durant ces deux premiers trimestres de 2019 la bibliothèque a enregistré de nouvelles inscriptions et la fréquentation est toujours importante. Parents et enfants se retrouvent régulièrement pour lire, choisir des livres des DVD ou des CD, ou simplement viennent passer un moment et échanger leurs avis ou impressions.

Musi-spectacle

Le 17 mai nous avons accueilli dans la salle de motricité de l'école (merci à l'équipe pédagogique de mettre à disposition ce lieu) la compagnie Alfred de la Neuche pour un spectacle destiné aux tout-petits non encore scolarisés. Une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou des assistantes maternelles étaient présents. Il s'agissait du spectacle « La fabrik sonore », un conte poétique et de découverte sonore à destination du jeune public.

Un grand secret enfin dévoilé ! Comment Alfred, depuis 20 ans, fabrique tous les instruments de son jardin sonore avec boîtes de conserves, bouts de bois, bouteilles de plastique.

La reine de la récup », c'est une merveilleuse machine entièrement « fait maison » qui transforme tout ce qu'elle avale en objet d'art et qui le partage avec les tout-petits.



Petits et grands ont apprécié ce moment insolite et magique où la musique et les rythmes étaient présents. Le final était animé par les enfants eux-mêmes avec des maracas. Ce fut un bon moment...



Exposition Tomi Ungerer

Si nous vous disons Tomi Ungerer, alors l'univers des « Trois brigands », livre et film qui ont fait rêver et enchanté les parents et les enfants, nous vient en mémoire ainsi que « Jean de la lune », « Ni oui ni non »...



Tomi Ungerer, affichiste, auteur-illustrateur, collectionneur, dessinateur publicitaire, est considéré comme l'un des plus importants auteurs de littérature jeunesse depuis plus de 60 ans. Né en Alsace en 1931, fils de Théodore Ungerer et d'Alice Essler, horlogers de métier, c'est en Alsace que son œuvre puise ses racines, malgré son tempérament de globe-trotter. Lorsqu'il a 4 ans, son père décède et la famille va s'installer dans un petit village près de Colmar, dont les paysages calmes et romantiques inspireront l'auteur. En 1940, la maison et l'usine familiale sont réquisitionnées par les Allemands. Durant la Seconde Guerre mondiale, l'Alsace est sous la domination allemande. Tomi Ungerer subit un endoctrinement nazi via l'école qu'il fréquente et qui est soumise à la germanisation. Période où il est interdit de parler français. À la fin de la guerre, Tomi est à nouveau français mais à ce moment là, il lui est interdit de parler alsacien ; il aura beaucoup de mal à s'adapter à cette nouvelle situation et se fait renvoyer de l'école. Il accumule les échecs scolaires et décide de partir en stop en Laponie. En 1946, il explore la France à vélo. En 1951, après son échec au Baccalauréat, il part par des moyens de fortune en Laponie et au Cap Nord. En 1952, il s'engage dans le corps des méharistes en Algérie. Il est réformé en 1953. Il s'inscrit alors aux Arts décoratifs mais est renvoyé pour indiscipline. Il travaille alors comme étalagiste et publicitaire pour des petites entreprises. Entre 1954 et 1955, il effectue de nombreux voyages dans toute l'Europe, toujours par des moyens de fortune (en auto-stop ou en s'engageant comme marin sur des cargos), notamment en Islande, en Norvège, en Grèce et en Yougoslavie. Il part pour New York en 1956...

Nous rendons un hommage à ce dessinateur caricaturiste qui a « bourlingué » à travers le monde....

Et vous pourrez découvrir à la bibliothèque une sélection de ses ouvrages, dessins et caricatures... Voici un lien pour retrouver un entretien de Tomi Ungerer enregistré sur Arte <https://www.franceculture.fr/emissions/a-voix-nue/tomi-ungerer-lenfant-terrible-55-janus-lalsacien-0>

Jours d'ouverture de la bibliothèque cet été

Pendant les grandes vacances, la bibliothèque sera ouverte au mois de juillet et sera **fermée du 2 août au 11 septembre**. Vous pouvez consulter le portail de la Lecture publique de la CCVH (<https://bibliotheques.cc-vallee-herault.fr/>) afin de connaître les bibliothèques ouvertes durant l'été.

Bonnes vacances à tous !

ENSEMBLE et SOLIDAIRES U.N.R.P.A

Club du 3^{ème} âge de TRESSAN

Un bien curieux printemps, tantôt chaud, tantôt froid et du vent que du vent, la nature est un peu « dévariée » mais l'été arrivera avec les vacances des petits et des grands.

Nos adhérents vont leur chemin, nous pensons aux adhérents fatigués et restons attentifs s'ils ont besoin de nous, psychologiquement ou pour leurs déplacements. Toutes nos pensées vont à Éliette GINOUL et à toute la famille. Nous avons accompagné Jacques pour son dernier voyage et lui souhaitons bon repos.

Mais le Club poursuit son chemin. Ce trimestre nous nous sommes retrouvés :

- Le 17 mars 2019 pour notre loto de printemps, belle réussite. Que soient ici remerciés tous ceux qui y participent, de Tressan ou d'ailleurs, et tous ceux qui nous aident à réussir cette soirée.
- Le 21 mars 2019 pour un repas choucroute dans une ambiance très réussie.
- Le 4 avril 2019 pour notre 1^{er} repas d'anniversaires avec pour thème « nos régions ». Joli moment de joie et d'émotions devant les merveilleuses idées de certains.
- Les 16 mai et 4 juin 2019 pour nos apéritifs dînatoires. Même si nous n'avons pas pu les organiser au dehors, compte tenu de la fraîcheur du temps, l'ambiance dans la salle était au rendez-vous. Un moment pour se retrouver, discuter, rire et passer une soirée sympa.

Lorsque que vous lirez ces lignes, nous aurons préparé notre 2^{ème} repas d'anniversaires le 4 juillet 2019 avec pour thème : « la musique ».

Nous aurons aussi un repas d'été avec nos amis de Bélarga et une soirée avec ceux de Nébian, sans oublier certainement les apéritifs dînatoires à Tressan.

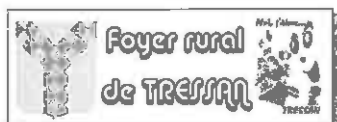
Il faut ajouter à cela les sorties, repas et voyages avec la Vallée Dorée qui sont toujours des moments de rencontres, de culture vers d'autres régions ou pays.

Nous vous souhaitons de nous retrouver toutes et tous en forme, éloigner la solitude et passer des moments ensemble à TRESSAN.

Et pourquoi pas si des tressanais souhaitent venir nous rejoindre, ils seront les bienvenus et découvriront la dynamique de notre Club.

Amicalement,
le Bureau.





Lundi de Pâques, sauvé par le GRAAT

N'ayant reçu **AUCUNE** réponse à mon message dans l'édition précédente de ce journal, message qui expliquait que sans aide, je ne pouvais assumer la tenue de cet événement pourtant organisé depuis de très nombreuses années par le Foyer Rural, je tiens à remercier le GRAAT qui a répondu à notre appel pour reprendre l'organisation du lundi de Pâques "au pied levé". Les événements ne sont proposés que s'il y a des participants mais aussi et avant tout, des bénévoles qui sont prêts à donner de leur temps et de leur énergie pour le bien-être de tous. J'espère que ces associations, souvent mal connues, pourront résister avec le temps et même prendre de l'ampleur. Il s'agit là de la vie du village, du "il y fait bon vivre" cher à beaucoup d'entre nous.

Le Foyer Rural cherche sa future présidente ou son futur président

Après quelques années de participation je l'espère assez active au sein du Foyer Rural, et notamment en tant que Président ces dernières années, je vais partir pour d'autres contrées. Le Bureau cherche donc dès aujourd'hui, un nouveau(nouvelle) président(e) qui sera élu(e) lors de l'Assemblée Générale d'octobre. Ce rôle a été tenu par le passé par plusieurs tressannais(es) dévoué(e)s à notre beau village, et j'invite toute personne désireuse de prendre la suite à se faire connaître au plus tôt.

Repas du samedi 10 août, pensez à vous inscrire !

Cette année ne dérogera pas à la règle, nous avons réservé nos amis de l'Aubrac pour venir nous préparer leur fameux aligot-saucisse. La date retenue est le samedi 10 août et le rendez-vous prévu à 19h00 où un apéritif vous sera offert par le Foyer Rural. Les inscriptions sont à faire auprès de la mairie, de l'épicerie et de l'agence postale. La date de clôture est fixée cette année au **vendredi 2 août à 19h00** car, pour votre information, nous sommes tenus de passer la commande hors aligot (entrée et dessert) dès le samedi 3 août et l'année dernière seuls 70 repas étaient réservés à la date de clôture, nous contraignant à prendre des conserves qui pouvaient être reprises. Vous comprendrez donc aisément que l'on ne pourra pas excéder la commande.

Toute aide pour la mise en place des tables et/ou la préparation sera la bienvenue, et si cela vous est possible, faites-vous connaître (mail en bas de cette page).

Ensemble, ce sera une réussite !

Goûter de la rentrée

Nous organiserons également le samedi 7 septembre le goûter de la rentrée afin de mettre en place au plus tôt les sections à reconduire mais aussi pour parler des envies, idées et/ou propositions que nous recueillerons pour l'année scolaire 2019-2020. Autour d'une collation, vous pourrez vous informer sur les activités (horaires, groupes) mais aussi les événements qui seront programmés ou à réfléchir. **Nous vous y attendons nombreux !**

Philippe Tersinet Président du Foyer Rural de Tressan
foyerruraltressan@gmail.com

La Ribambelle

Une journée au Zoo



les rhinocéros.

Les 2 classes se sont ensuite rejointes au centre du parc pour pique-niquer ensemble avant de continuer



Mardi 14 Mai, les élèves de l'école maternelle ont pris le bus pour se rendre au Zoo du Lunaret à Montpellier.

Alors qu'une classe a commencé par la visite de la serre amazonienne où les élèves ont pu admirer une faune et une flore incroyables, l'autre classe a démarré par la visite du zoo, allant à la rencontre d'animaux fantastiques tels que les guépards, les lions, ou encore



leurs chemins en inversant les rôles. Le beau temps étant de la partie, les conditions ont été idéales pour passer une splendide journée au grand air.

Les enfants sont revenus fatigués mais avec des étoiles plein les yeux, ravis d'avoir croisé la route de tous ces beaux animaux ! Ce fût une superbe expérience !

Merci aux parents qui nous ont accompagnés et qui nous ont aidés à encadrer les enfants et merci aussi à tous les parents qui se mobilisent et qui s'investissent dans toutes les manifestations de l'école, afin de récolter des fonds qui nous permettent de financer ce genre de journée !



Création d'entreprise



HAPPY BIRTHDAY EVENTS

« Un coup de pouce pour les anniversaires enfants ! »

Chers parents Tressanais, pour vous, j'ai créé Happy Birthday Events, une petite auto entreprise, pour vous aider dans l'organisation, la préparation et l'animation des anniversaires de vos enfants en famille ou avec les copains.

Diplômée dans l'animation depuis plus de 10 ans, je vous propose des prestations 100% personnalisées pour un anniversaire unique et original. Et ceci en fonction de vos envies, de vos enfants et de votre budget.

A vous de choisir, un anniversaire à domicile ou dans tout autre lieu, les samedis, les dimanches ou bien encore les jours fériés. Je réalise pour vous, selon vos souhaits, les invitations, la décoration, le buffet gourmand, les jeux avec bien sûr l'animation et bien d'autres choses.

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements et pour réaliser vos devis par téléphone au 06.71.26.42.91 ou par mail

happybirthdayevents@hotmail.com.

Dans quelque temps, je proposerai également des grands jeux extérieurs sur Tressan et ses alentours pour des moments en famille le week-end.

Alors ne manquez pas de suivre toute l'actualité de Happy Birthday Events sur ma page Facebook.

Le Temps de Vivre

Notre club se porte bien, nous sommes un petit comité qui s'agrandit. Nous nous réunissons toujours le mercredi et le samedi de 14 h à 18 h 30 , parfois plus tard.

Nous faisons une pause goûter (café, lait, tisane et petits gâteaux) à chacun son goût, ce qui nous permet de discuter entre nous et d'échanger des idées.

Puis nous reprenons nos jeux, Cartes suisses, Triominos, Scrabble etc.

Le Temps de Vivre vous souhaite un très bon été à toutes et à tous.

FIFI

Soirée du 13 juillet 2019

Comme chaque année la municipalité organise sur la place du Jeu de Ballon une soirée dansante avec la traditionnelle brasucade.

La participation est maintenue à **10 euros**.
5 euros pour les enfants jusqu'à l'entrée en 6^{ème}.

Les inscriptions seront reçues à la mairie et à l'épicerie jusqu'au lundi 8 juillet dernier délai.

Prévoir couverts et bouteilles vides pour le vin.
Assiettes creuses recommandées pour les moules.
Les gobelets fournis pour l'apéritif sont bio dégradables

Place au Terroir 2019

Mardi 20 août

Place du Jeu de Ballon à 18 heures

Restauration sur place

Musique d'ambiance avec EDDY MUIC (saxo-jazz-variété)

Maquillage et jeux d'enfants

Nombreux producteurs du terroir :
Vignerons, traiteurs, artisans etc.. Buvette

18 h 30: Conférence « Le vignoble et le vin aux XVIIIème et XIXème siècles » par Monsieur JAUDON Bruno, Docteur en Histoire.

Journal municipal présenté par
Daniel Jaudon
06 10 56 41 40 04 67 96 73 59
Photos : D.Jaudon, C.Bois, L.Lemaury Auzière,
B.Foucteau.

**Pour la parution du n° 73
du 1 octobre 2019,
les articles et photos devront être
remis pour le 10 septembre au plus tard.**

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan